



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2022 - 44

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	15
Conseillers votants :	21
Dont six pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 05 mai 2022

**OBJET : TARIFS CAVEAUX,
COLOMBARIUM ET
CONCESSIONS CIMETIERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le dix mai, le conseil municipal de la Commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme TRONCHON, Adjoint au Maire

**PRESENTS : MEYRIER M. BAARSCH C.
MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R.
CHANTELOT C. PLEynet J.P. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE-
FREIXENET M. MATTERA A.
CHAMPEAU S. CHANTELOT L.**

**EXCUSES : MORIAUD P. «pouvoir à
TRONCHON J.», De PROYART A. «pouvoir
à ARNOUX R.» FICHARD B. «pouvoir à
BILLARD G.» STUBERT B. «pouvoir à
MEYRIER M.» DENERVAUD M. «pouvoir à
RACINE-FREIXENET M.» CORNU C.
«pouvoir à MATTERA A.» QUERNEC-
GARINC C. GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : CHEVRON F.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2223-13 et suivants,

Vu la loi n° 2008 – 1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Vu les lois et règlements concernant le régime des concessions dans les cimetières

Vu le règlement intérieur du cimetière municipal,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs des concessions et des différents équipements cinéraires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer comme suit les nouveaux tarifs :

Concession trentenaire caveau et pleine terre	250.00
---	--------

Envoyé en préfecture le 16/05/2022

Reçu en préfecture le 16/05/2022

Affiché le

ID : 074-217400704-20220510-D2022_44-DE



Renouvellement concession trentenaire caveau et pleine terre	250.00
Concession colombarium trentenaire jusqu'au n° 50	623.00
Concession colombarium trentenaire à partir n° 51	943.00
Renouvellement concession colombarium trentenaire	250.00
Caveau H.T. jusqu'au n° 92	1 070.00
Caveau H.T. à partir du n° 93	2 258.00

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

PO LE MAIRE ABSENT, L'ADJOINT
Jérôme TRONCHON

